

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

BUREAU: No. 524, RUE SUSSEX.

Prix de l'Abonnement

Payable d'avance, par an \$3.00
 Payable durant l'année..... 4.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
 (Invariablement payable d'avance.)
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour
 trois mois.

Prix des Annonces

Première insertion, par ligne..... \$0.16
 Autres insertions, par ligne, tous les jours... 0.06
 " " 3 fois par semaine 0.04
 " " 2 " " " " " " 0.07
 " " 1 " " " " " " 0.08
 A long terme, conditions spéciales.

CHINA TEA HOUSE

59, Rue Rideau

FEVES DE LIMA.
FROMAGE DE ROCQUEFORT
ANANAS EN CANISTRE
NOUVEAUX POIS EN CANISTRE.
PAPOMA (délécieux pour les enfants.)
CEREALES AMERICAINES, (spéciales pour déjeuner.)
ONIONS ESPAGNOLS.
RAISIN MALAGA.
BEURRE MOULE DE 1ERE CLASSE
VINS LIQUEURS de qualité supérieure.
W. WALL,
 Epicier et Marchand de Vins
 1er Oct. 1882

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.

Préparé avec la meilleure gomme d'épine rouge (goût délicieux) balsamique, adoucissant, expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suit de l'épave rouge—surement la gomme brute du plus grand prix pour les fins de la médecine.

Tout le monde a entendu parler des effets prodigieux des épinettes dans les cas de maladies des poumons. En France les médecins envoient régulièrement leurs patients pris de phthisie dans les forêts de pins et leur prescrivent une infusion faite des bourgeons d'épinette.

SIROP
 DE
GOMME
 D'EPINETTE
 ROUGE
 DE
GRAY.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire magique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général.

Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille.

Les mots "Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO.
 Pharmaciens en gros,
 Seuls propriétaires et fabricants,
 Montréal.
 20 nov. 1882

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,
 Solliciteurs de Brevets d'Invention,
 Dessins de Fabrique, Marques
 de Commerce et de Bois
 Agences et Correspondants aux Etats-
 Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
 CHAMBRE VICTORIA,
 Vis-à-vis le bureau des Brevets,
 OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 65,
 24 Fév. 1883

POELES! POELES!

des meilleures manufactures du
CANADA ET DES ETATS-UNIS
 Assortiment complet de poêles de tous
 genre et de tous prix.

A VENDRE PAR
E. G. LAVERDURE
 — AU —
 Nos. 114 RUE RIDEAU ET
 75 RUE WILLIAM

N.B.—On vient aussi de recevoir un assortiment complet de coutellerie, de ferblanterie et de quincaillerie en général, mastique, vitres, huile américaine la meilleure du continent.

Tous les travaux de la ville qui me seront confiés, soit couvertures en métaux; soit pour pose de fournaies à air chaud, à l'eau chaude, posage de tuyaux gaz et à l'eau, etc., etc., etc., seront exécutés à

TRES BAS PRIX.
 Ouvrage et matériaux de 1ere classe.
 30 mars 1883.

La Valeria

Cette pommade nouvelle fait pousser les cheveux sur les crânes les plus légers. Que l'on en juge par le certificat suivant:

Saint-Thomas d'Alfred,
 Comté de Prescott.
 Je soussigné certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE,
 Cultivateur.

En vente chez C. O. Dacier, rue d'Asses, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens
 Ottawa, 15 mars 1883.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois mes cheveux ont cessé de tomber

L. BELANGER,
 Photographe.
 Saint-Thomas d'Alfred,
 19 janvier 1883.

Je certifie que la Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de La Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE.

Lotion Persienne

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les BOURNONS ou toutes autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente EAU DE TOILETTE.

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE.

En vente chez tous les pharmaciens.
 Dépôts en gros à Montréal,
 MM. LYMAN SONS & Co.
 KERRY WATSON & Co.
 H. SUGDEN EVANS & Co

4 Jan. 1883.

DISSOLUTION de SOCIETE.

La société Gratton et Allard, manufacturiers de meubles et menuisiers, No. 530, rue Sussex, a été dissoute de consentement mutuel.

M. Gratton est seul autorisé à régler les affaires de la société Gratton et Allard, et tous les comptes doivent être payés à lui. M. Gratton continue comme par le passé à tenir son magasin de meubles et boutique de menuiserie au même endroit qu'autrefois, No. 530, rue Sussex, où toutes commandes seront remplies avec la plus exacte ponctualité.

29 juin 1883.
 L. GRATTON,
 530, rue Sussex.

—Faites l'essai de la VALE-
 RIA. C'est la meilleure pom-
 made contre la chute des
 cheveux et la Calvitie. En
 vente chez C. O. DACIER,
 Pharmacien, rue Sussex.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que
VASES,
CALICES,
PATENES,
CIBOIRES,
CRUCIFIX,
OSTENSOIRS,
BURETTES,
ENCENSOIRS
CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.
**Calices et Ciboures dorés au
 vermeils, une spécialité.**

Le seul établissement de ce genre à Ottawa
J. F. GARROW,
 170, RUE SPARKS
 Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

LA VALERIA

POMMADE
SANS EGALE

Contre la chute des cheveux et la
 Calvitie.

Brevetée à Ottawa et à Washington.

\$1.00 LA BOITE

Cette préparation est devenue la
 propriété de
Hair Renewer Company

dont le bureau principal est à
 Ottawa.

AVIS

MOSES LAVERDURE, fils de M. Jules
 G. Laverdure, épicier de la Cité de Hull—
VOITURIERE LICENCE

A l'honneur d'informer le public qu'il a
 placé des chevaux et des voitures de charge
 au service du public, et qu'il sera prêt, en
 tout temps à entreprendre le transport des
 marchandises et autres objets qu'on vou-
 dra bien lui confier.

11ps 4ins. MOSES LAVERDURE.

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR
 Végétal Balsamique

—E—
N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-
 QUATRE ANS, et a été reconnu comme le
 meilleur remède contre les

**Rhumes, la Toux, la Coque-
 luche et toutes les maladies
 des Poumons.**

PRIX
 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par
 C. O. DACIER, Ottawa.
 14 mai 1883. 1an

FEUILLETON

LES COUSINS

DE
NORMANDIE

—
TROISIEME PARTIE

—
LA CATASTROPHE

Mais qu'importaient dorénavant à Pierre tous les éléments de ce drame auquel il avait pris si grande part. Quelles actions humaines pouvaient ajouter une parcelle de douleur à cet horrible sentiment de désolation qui opprimait tout son être ou di-

minuer une parcelle du mal qu'il endurait? Noelle ne pouvait être plus morte pour lui qu'elle ne l'était actuellement: rien ne pourrait jamais la rapprocher de lui, et dès lors...

—Tu n'as pas rencontré dans tes courses le citoyen Numa, vertueux jeune homme? demanda la voix railleuse de Loy Fressure. On le cherche en vain depuis plusieurs heures. Je lui ai promis de ne pas bouger d'ici sans lui avant le soir, mais le soir ne va pas tarder à venir.

—Je n'ai vu personne, citoyen Caius. Laissez-moi en paix.

—C'est la croix qui passe mal, dit Caius son ami Carpe en regagnant le fief. Il ne l'a pas encore digérée, et il a ses vapeurs comme une dame de la cour qui a avalé une arête.

—Chacun digère comme il peut, dit Carpe avec un hoquet, et tu ne dois point m'invalter si mon estomac ne conserve point toujours la fière attitude qui convient à un peuple libre. La citoyenne Fressure, ton épouse, t'en a fait digérer de plus fortes.

Un coup de poing qui jeta l'immonde défroqué dans la poussière interrompit la conversation entre les deux amis. Caius rentra en fronçant les sourcils, dans l'enclos du fief.

Saturnin Ruchonne, qui arrivait à grands pas de la plaine, s'approcha de Pierre.

Il jeta sur lui un regard hésitant, et s'assit à son côté.

—Citoyen, dit-il de sa voix humble et mélancolique, crois-tu que le peuple souverain soit supérieur à la morale, à la vertu et à la nature?

Pierre ne répondit pas.

—Crois-tu, citoyen, qu'on puisse expier, en faisant du bien, le mal qu'on a fait?

Pierre ne répondit pas encore. Le petit horne au regard triste et candide baissa la tête et resta quelque temps muet et découragé.

—Enfin, dit-il d'une voix anxieuse, je n'ai plus d'autre espoir. La citoyenne Noelle Feuilloay m'a dit de te dire....

Pierre se retourna brusquement et fixa sur Saturnin un regard si étincelant que celui-ci ferma les yeux.

—Elle m'a dit: "S'il le faut, demandez-lui de ma part de sauver ces pauvres gens qui sont là enfermés dans les caves du fief

Saint-Michel," continua Saturnin en répondant à un geste de Pierre qui lui avait secoué vivement le bras.

—Ne dis pas un mot de plus, répondit le jeune homme d'une voix rude. Elle le désire. J'essayerai, quand ce serait Pitt et Cobourg eux-mêmes! et quand je ne serais puni et déshonoré comme traître! Laissez-moi. A la brume reviens ma trouver ici. Oni l'essayerai, et si je ne réussis pas... Va t'en.

XV
 LES CAVES DU FIEF SAINT-MICHEL

Saturnin vint rejoindre le bataillon des sans-culottes. Il traversa divers groupes campés dans la mesure comme pays ennemi.

Il descendit dans la grande cave, occupée par une vingtaine de soldats de l'armée révolutionnaire. Il s'approcha de la porte du caveau, contre laquelle Loy Fressure était adossé.

—C'est toi, citoyen Ruchonne? dit Caius. Je suis content de te voir. Tu viens de surveiller le pays? les aristocrates ne se remuent pas, eh! pour venir délivrer leurs chefs ici renfermés?

—Non, citoyen.

—Je ne crains rien, d'ailleurs. Nous avons ici deux cents patriotes assez solides pour faire trembler toute la noblesse normande. Mais où diable a pu passer Numa? Enfin, dans une heure nous partirons. Par la sainte Montagne, nos aristocrates prisonniers sont trop heureux ici, ils conservent peut-être un peu d'espoir. Ils ne commenceront à bien souffrir que dans la geôle du Havre. A quoi penses-tu, citoyen Ruchonne?

—Je pense que tu as dû déjà faire commander les flambeaux qui doivent éclairer cette nuit ta rentrée triomphale.

—Les cris de la vertu délivrée et de la patrie sauvée me serviront d'escorte suffisante. Mais au fait, tu viens d'avoir une idée vraiment républicaine. Il est vrai que les triomphes des sans-culottes ne sauraient être trop bruyants; et puissent-ils arriver jusqu'aux oreilles de Pitt et Cobourg! Je ne te défends pas d'organiser cette entrée triomphale dont tu parles. C'est uniquement pour la confusion des contre-révolutionnaires. Je sais que tu es un pur.

—Et ils sont tranquilles là-dedans?

—Comme des guillotins.

—Et les as-tu enchainés?

—Non. J'ai eu tort sans doute, car je viens de recevoir une missive du matelot qui nous a livré le secret du débarquement de ce vieux prêtre séditieux. Il ne recommande de veiller attentivement, et il m'annonce qu'il va veiller de son côté. Que veut-il dire? Je le soupçonne de vouloir faire l'homme important.

Viens, que nous visitions encore une fois ce caveau. Tu verras par tes propres yeux s'il y a quelque chance de salut pour eux.

(A continuer.)

LE CANADA

Ottawa, 25 Aout 1883

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI

Une dépêche envoyée de Paris annonce que le comte de Chambord est mort, hier, à Froshdorf.

La vie du comte de Chambord n'a été qu'une suite de mécomptes politiques. Le meurtre de son père précéda sa naissance. Pendant un demi siècle, il a langué dans l'exil, aussi étranger à son pays par son absence que par son inébranlable fidélité à des principes devenus étrangers aux Français de l'âge présent. Il a sacrifié le présent et l'avenir à une foi ardente dans le passé, et il a maintenu avec un honneur et une dignité inaltérables la position pour laquelle il croyait être né.

Le drapeau blanc, auquel il était indissolublement attaché, était le symbole de l'autorité royale et religieuse aux yeux de la majorité de la nation. La restauration du trône a été un moment possible après la chute du second Empire, mais la restauration, fondée sur les principes de l'ancienne monarchie, était alors au-dessus des forces françaises.

Avec le comte de Chambord s'éteint la branche aînée des Bourbons. C'est du moins ce que tout le monde dit, à part un certain groupe de légitimistes qui prétendent que l'enfant mort au Temple en 1794, n'était pas réellement Louis XVII, mais un enfant étranger, que l'on avait réussi à lui substituer. On invoque à l'appui de cette prétention le témoignage de la veuve de Simon, le gardien de Louis XVII au Temple. Celle-ci, interrogée à plusieurs reprises par les agents de la sûreté générale pendant qu'elle était aux Incarcérations, ne s'est jamais contredite. Elle déclare que lorsqu'elle a quitté le tour du Temple le jeune et infortuné fils de Louis XVI était en bonne santé, et qu'un enfant scrofuleux lui a été substitué, lequel est mort quelque temps après.

On explique la possibilité de la substitution par le fait que le matin du 19 janvier, jour où le cordonnier Simon quitta ses fonctions, quatre personnes seulement étaient au Temple, le Dauphin Louis XVII, Simon, sa femme et Madame Royale la sœur du Dauphin. Du 19 janvier 1794 au 29 juillet de la même année, il n'y eut pas de gardien du Temple; l'enfant était surveillé par des commissaires qui se renouvelaient tous les jours et dont aucun n'était à même de constater l'identité. Les gardiens qui se succédèrent à partir du 29 juillet n'avaient jamais connu le Dauphin avant d'entrer en fonctions. On dit qu'il y avait connivence entre certains membres du gouvernement républicain d'alors et des agents de la famille royale pour favoriser cette substitution.

Mais le jeune Louis XVII ne put sortir du Temple immédiatement. Il fut enfermé dans l'étage supérieur de la tour, sous le toit, où le serviteur attaché au service de sa sœur—laquelle était enfermée dans une autre pièce—lui portait tous les jours des aliments.

On accumule outre cela beaucoup d'autres circonstances tendant

toutes à démontrer qu'il y a eu substitution. Le docteur Desault chargé de soigner le Dauphin ne le reconnut pas dans l'enfant qu'on lui présentait, et il mourut quelque temps après empoisonné; la veuve Simon dit que le jour où la mort du prince a été annoncée, ou plutôt de l'enfant scrofuleux qu'on lui avait substitué, le véritable Louis XVII sortait du Temple, caché dans une grande manne ou panier placée dans la voiture du blanchisseur employé au Temple; la veuve Simon fut enfermée à Bicêtre après ses révélations qui dérangeaient les plans des aspirants au trône. Madame d'Angoulême, sœur du Dauphin, était persuadée que son malheureux frère n'était pas mort au Temple; elle n'a jamais voulu consentir à faire relever ses restes dans le cimetière où l'enfant mort au Temple a été enterré, et tous jours refusé d'accepter le cœur que le docteur Pelletan disait avoir conservé. Mais d'un autre côté elle ne voulut jamais avouer qu'elle connaissait l'existence du Dauphin disant "que les rois étaient dans une position terrible et qu'ils ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient." D'ailleurs placée à côté du trône, devant un jour y monter, il était inadmissible qu'elle révélât un secret qui eut compromis son oncle, son beau-père, son mari.

Les partisans de la substitution ajoutent que toute la famille des Bourbons était tellement convaincue que Louis XVII n'était pas mort au Temple qu'on ne célèbre jamais de services funèbres en son honneur, et que la loi du 19 janvier 1816 ordonnant qu'un monument fût élevé à sa mémoire, n'a jamais été mise à exécution.

Le récit de l'évasion du Temple est très circonstancié dans les auteurs qui ont traité cette question. Le comte de Frotté aurait été le principal instrument de l'évasion du Dauphin et de sa fuite en Vendée, et à cette arrivée dans cette partie de la France, Puisaye et Charette auraient publié deux proclamations dans lesquelles il était question du jeune prince.

Plusieurs individus ont tenté d'exploiter les doutes sur l'identité de l'enfant mort au Temple en essayant de se faire passer pour le véritable Louis XVII. Les quatre principaux sont Hervé, sous le consulat; Mathurin Bruneau, sous la Restauration; Richemont, sous Louis Philippe, et enfin Naundorff, mort en 1845, lequel paraissait réunir de très fortes preuves en sa faveur. Il a laissé des fils et il ne manque pas de légitimistes qui espèrent voir l'un d'eux monter un jour sur le trône de France, lorsque l'heure de Dieu sera arrivée.

Une réflexion bien naturelle se présente en examinant cette question: si l'enfant mort au Temple avait été réellement le Dauphin, les faux Louis XVII n'auraient pas eu autant de fervents.

Le dernier écrit paru au sujet de Louis XVII a été publié dans la Nouvelle Revue, l'année dernière, sous la signature de Nauroy. Cet écrivain admet que l'enfant mort au Temple n'était pas Louis XVII, mais que les quatre prétendants que nous venons de nommer étaient des imposteurs. Naundorff n'était, paraît-il, que le valet de chambre de Louis XVII qui est

mort, paraît-il, en 1872, aux environs de Savenay, Loire Inférieure, à l'âge de quatre-vingt sept ans, et sous le nom de Laroche. Il était célibataire. Nauroy dit que Louis XVII était un homme fort ordinaire, que la lutte l'effrayait, et qu'il préféra l'obscurité. Quand arriva la Restauration, sa sœur, la duchesse d'Angoulême, veilla à ce qu'il fut abondamment pourvu du côté de la fortune. Quant à Naundorff, s'il était réellement Louis XVII, l'avenir le dira.

En attendant que l'identité de ce prétendant soit prouvée, tous les légitimistes acceptent le comte de Paris comme prochain roi de France.

COURRIER DU JOUR

Aujourd'hui, fête de St-Louis, la France monarchique est plongée dans le deuil causé par la mort du dernier représentant de la branche aînée des Bourbons.

Le conseil du barreau de Montréal a approuvé le projet de faire une réception au juge Coleridge.

Son Excellence le marquis de Lorne, sera de retour à Ottawa le 5 septembre prochain.

Sir Hector Langevin a posé, hier, la pierre angulaire des nouveaux édifices publics de Gananoque. Une adresse de félicitation et de bienvenue a été présentée au nom des citoyens, et le ministre des travaux publics a répondu par un magnifique discours.

On dit que le gouvernement soumettra à la prochaine session un bill pour mettre le service maritime du gouvernement sur le pied d'un établissement de marine avec M. Fortin, député de Gaspé, comme amiral.

Les journaux royalistes ont paru en deuil à l'occasion de la mort du comte de Chambord. Ils sont réservés dans leurs commentaires sur les conséquences de la mort du prince.

Le corps sera enterré à côté de celui de Charles X. Le testament du comte sera ouvert en présence d'un haut fonctionnaire autrichien.

PETITES NOTES

Lord Coleridge, juge en chef de la cour des plaids communs en Angleterre, est arrivé hier, à New-York.

Les journaux républicains français rendent hommage aux qualités et à la franchise du comte de Chambord.

On dit qu'un jeune nageur français du nom de Hilaire Bakau, arrivé hier à New-York, a déclaré qu'il avait l'intention d'essayer à traverser les chutes du Niagara à la nage.

MM. Lynch et O'Regan, et MM. Malenfant, Bélange et Cartier ont été nommés sténographes officiels pour le barreau de la province de Québec.

Le premier steamer de la ligne Brésilienne entre l'Europe, le Canada et le Brésil est arrivé à Montréal, hier; c'est le "Grassbrook."

Les télégraphistes à l'emploi de la compagnie "Rapid" ont reçu avis qu'ils recevront à l'avenir les mêmes salaires qu'avant la grève.

On parle de l'honorable M. Pierre Garneau, Québec, comme devant remplacer au Sénat, feu l'honorable M. Prie.

Les funérailles du comte de Chambord auront lieu dans huit jours, à Goritz. Le corps sera embaumé.

M. le comte de Chambord a fait preuve d'une grande résignation dans les souffrances aiguës qui ont précédé sa mort.

M. Phelps, député grit, dont l'élection vient d'être annulée pour corruption, porte sa cause en cour d'appel.

Une excursion nombreuse de Montréal est venue visiter Ottawa aujourd'hui. Il y avait au moins cent excursionnistes au Russell, cet après midi.

Sir Leonard Tilley est arrivé ce matin à Rimouski, à bord du "Parisian."

Le télégraphe nous apporte les détails d'une ascension en ballon à air chaud, faite dans des circonstances épouvantables à Royan, sur la Gironde en France. Pendant qu'on faisait les préparatifs, les cordes qui retenaient le ballon cédaient, et une d'elles s'enroulant autour de la main de M. Gatién, le directeur de l'ascension, l'enleva dans les airs avec une rapidité vertigineuse à une hauteur de 2,500 pieds. La corde coupait les doigts de M. Gatién, mais celui-ci se maintint toujours. Ses efforts pour remonter dans le ballon ont été inutiles. Une demoiselle Albertine qui était dans la nacelle du ballon a perdu connaissance à ce spectacle terrifiant. L'air se refroidissant, le ballon a fini par descendre vers la terre. Le ballon s'est accroché à des épinettes et des paysans ont délivré M. Gatién qui avait parcouru ainsi une distance de plus de six milles. M. Gatién a toujours eu sa présence d'esprit et ses blessures ne sont pas graves.

EDUCATION

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui pour faire connaître la date de l'ouverture des classes au collège d'Ottawa.

Cédant aux sollicitations d'un grand nombre de parents, les directeurs du collège ont bien voulu ouvrir de nouveau le cours préparatoire pour les jeunes enfants qui ne sont pas encore assez avancés pour suivre les classes du cours commercial. Ces enfants seront placés sous la direction d'un révérend Père qui sera chargé de veiller sur eux, soit pendant les classes soit pendant les récréations.

La classe d'affaires, conduite avec un succès si marqué l'année dernière par le Rév. M. McKinnon, sera continuée cette année avec des développements plus grands encore et sous la direction des mêmes professeurs.

LES GUEPES CANADIENNES

La 2me Série des Guepes Canadiennes est maintenant prête à être livrée au public. Elle comprend:—Les profils et grimaces de Laurent—La polémique entre l'hon. A. B. Routhier, M. L. Fréchet et l'hon. L. A. Dessaulles, au sujet de la publication des Causeries du d'Amir de M. Routhier—La critique du livre de M. Routhier, en canot, par M. Léon Lorrain—Vers adressés à Dlle Sarah Bernhardt, en 1880, par M. L. Fréchet, suivi d'une critique et d'une parodie de ces vers par * * *—A ceux qui demandent la tête de Riel, crucifiez-le, crucifiez-le, par M. L. P. LeMay—Les histoires de M. Sulte, par J. C. Taché—La politique et les hommes politiques d'il y a quarante ans.

Prix de l'exemplaire..... \$1.00
Les deux séries..... \$1.75
S'adresser au compilateur,

AUG. LAPERIERE,
Bibliothèque Fédérale,
Ottawa
1m

31 juillet

Philbert et Archambault,
PEINTRES, TAPISSIERS
ET DECORATEURS,
No. 117, Rue St-André,
OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte faits à ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti.
Une visite est sollicitée.
16 Juin 1883.

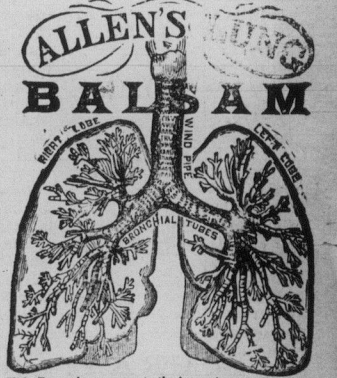
TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleures résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.
Veuillez tout dévoué,
REV. D. GOOCH,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.
Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. O. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société connue sous le nom de Léon Labonté et Hilaire Savard, Hôtelier de la rue Sussex, a été dissoute aujourd'hui par consentement mutuel.
M. Léon Labonté est seul autorisé à régler les affaires de la société de Léon Labonté et Hilaire Savard, et tous les comptes doivent être payés à lui.
M. Léon Labonté continue comme par le passé à tenir l'hôtel connu sous le nom de Manitoba House, coin des rues Sussex et St-André.
LÉON LABONTE,
349 rue Sussex,
6-10
22 août



BEAUME D'ALLEN
REMEDÉ CONTRE LA
Consumption, la Toux, le
Rhume, l'Asthme, le Croup
ET TOUTES LES AFFECTIONS DE GORGE
ET DES POUMONS.
Il guérit la Consumption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.
Recommandé par les Médecins, les Gardes Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.
Il n'a jamais échoué dans son action.
Il n'a pas d'égal comme Expectorant
Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.
Il ne contient pas d'Opium.
Chaque Bouteille porte les Directions.
En vente chez tous les Pharmaciens.
28 déc. 1a.

AMALGAME

CHAUSSURES! CHAUSSURES! CHAUSSURES!
J'ai transporté mon grand assortiment de chaussures bien connu de tous, du No 29 rue York, à un poste plus vaste et plus central, entre chez M. P. H. Chabot, marchand, et la fabrique de chaussures de Lee, numéro 514, rue Sussex, où il y a déjà un assortiment de chaussures qui ne le cède à aucun autre à Ottawa.

Vu que je me trouve avec trop de chaussures pour un seul magasin, et que je réalise en outre une économie considérable en réunissant les deux magasins je donnerai à mes pratiques le bénéfice d'une réduction de 25 pour cent jusqu'au 1er Septembre.

Rappelez-vous l'endroit, Magasin de la Puissance, 514 rue Sussex.
P. FARRELL,
514 rue Sussex, Ottawa.

Cette deux fois hier soir. Le rap règlement et n'a sou Le rappo ment n' électeurs nant 2,36 quèmes On dit qu vont cont votation, pour l'ann

Un lon gagée au rapport tr travaux, tion d'un La constr été accom Sparks, C l'ont refus donnait p de la rue et que le la rue B. Finalement donner l'naire suiv un peu pr prêt à con Le rap l'avenir u sur le prix blement e sionnaire ceux qui l'ouvrage mandé.

Le cons l'unanimité de cotisation vin Chabot sur employ les leu décision c cours de j cause de d'Ottawa pour toutes pour mettr de ces taxe Canada d que la cau conseil pri mentation sera d'envi

Le rapp cité recon tions soien rue Bay, e règlements égouts dan King et Be

Deux m l'échevin La premiè échevins C chef de la députation afin d'obt exposition Ottawa. C tion MM. M bot et La v La seco rejetée d offrit à lo citoyen lo tale. M. P prétendu q vait pas c une coutur que, mais venue seul en cette o vins présent O'Leary et à cette opi la motion. si ce vote cha lord C wa. Notre renom de b l'étranger.

Les parc prononcés dernière m goût de M. que M. W était absu titre de cit Coleridge. une rétract ne venait p s'est élancé lan. Cette

NON VAINCANT

L'épave à la suite de l'incendie de 1881. Les documents ne furent remis qu'après un état naturel. Après ces atroces, j'allai à l'œuvre et me rendis, le lendemain, le bras en écharpe, et j'étais tellement fatigué que je ne pus plus que plier et courir. Les nerfs paraissent avoir été atteints par l'acier; j'appliquai des cataplasmes, de l'alcool et de l'arnica, et marqué. Nous sommes en possession de votre amitié et de votre amitié est le remède qui a produit les meilleurs résultats. Je ne l'ai jamais abandonnée et en petite quantité aux pharmaciens. Ils ne savaient pas ce remède et ils nous ont dit qu'ils n'en avaient jamais vu. Ce remède avait été tellement saisi que depuis il n'est plus vendu dans les magasins. Je ne pouvais attendre, et de me mettre sous le scalpel de l'opérateur sur mon bras. J'ai préféré pour vous de petites bouteilles, mais j'étais épuisée, les nerfs ne pouvaient plus servir et sans douleur. Je vous dirai que nous sommes de votre côté et que nous sommes de votre côté. Je ne l'ai jamais abandonnée et en petite quantité aux pharmaciens. Ils ne savaient pas ce remède et ils nous ont dit qu'ils n'en avaient jamais vu. Ce remède avait été tellement saisi que depuis il n'est plus vendu dans les magasins. Je ne pouvais attendre, et de me mettre sous le scalpel de l'opérateur sur mon bras. J'ai préféré pour vous de petites bouteilles, mais j'étais épuisée, les nerfs ne pouvaient plus servir et sans douleur. Je vous dirai que nous sommes de votre côté et que nous sommes de votre côté.

CONSEIL DE VILLE

Cette séance du conseil, déjà deux fois remise, a enfin eu lieu, hier soir. Le rapport de la votation du règlement a été soumis au conseil, et n'a soulevé aucune discussion. Le rapport constate que le règlement n'a pas été adopté par les électeurs vu que les listes contenant 2,360 électeurs, les deux cinquièmes n'ont pas été obtenus. On dit que les partisans du bon sens vont contester la validité de cette votation, et que les faits suffisants pour l'annuler sont nombreux.

Une longue discussion s'est engagée au sujet de l'adoption du rapport transmis par le comité des travaux, concernant la construction d'un égout sur la rue Bank. La construction de cet égout avait été accordée aux entrepreneurs Sparks, Cundell et Walkins, qui l'ont refusée, parce qu'on ne leur donnait pas en même temps l'égout de la rue Wellington à construire, et que le prix payé pour celui de la rue Bank n'était pas suffisant. Finalement le conseil décida de donner l'ouvrage au soumissionnaire suivant qui demande un prix un peu plus élevé, mais qui est prêt à construire l'égout.

Le rapport recommande qu'à l'avenir un dépôt de 5 pour cent sur le prix des travaux sera préalablement exigé de chaque soumissionnaire et ne sera pas remis à ceux qui refuseront d'exécuter l'ouvrage au prix qu'ils ont demandé.

Le conseil de ville a adopté à l'unanimité le rapport du comité de cotisation présenté par M. l'échevin Chabot, recommandant que les employés publics soient cotisés sur leurs revenus, nonobstant la décision contraire donnée par les cours de justice en Canada dans la cause de Leprohon vs. la ville d'Ottawa. Le comité recommande que toutes mesures soient prises pour mettre en force la perception de ces taxes, et que si les cours en Canada décident contre la ville, que la cause soit portée devant le conseil privé en Angleterre. L'augmentation du revenu pour la ville sera d'environ \$7,000 à \$7,000.

Le rapport de l'ingénieur de la cité recommandant que des réparations soient faites à l'égout de la rue Bay est adopté, ainsi que des règlements pour construire des égouts dans les rues St-Joseph, King et Besserer.

Deux motions présentées par M. l'échevin McCuaig sont rejetées. La première pour envoyer MM. les échevins Cox et Lauzon, et M. le chef de la brigade du feu Young en députation à l'exposition de Guelph afin d'obtenir que la prochaine exposition provinciale soit tenue à Ottawa. Ont voté pour cette motion MM. McCuaig, Germain, Chabot et Laverdure.

La seconde motion qui a été rejetée demandait que la ville offre à lord Coleridge le titre de citoyen lorsqu'il visitera la capitale. M. l'échevin Whelan ayant prétendu que la ville d'Ottawa n'avait pas ce pouvoir et que c'était une coutume inusitée en Amérique, mais qu'une adresse de bienvenue seule pouvait être présentée en cette circonstance, les échevins présents, moins MM. Chabot, O'Leary et McCuaig, se sont rangés à cette opinion et ont voté contre la motion. Ce serait malheureux si ce vote avait pour effet d'empêcher lord Coleridge de visiter Ottawa. Notre ville n'aurait pas un renom de bien grande hospitalité à l'étranger.

Les paroles que M. Whelan a prononcées en s'opposant à cette dernière motion n'ont pas été du goût de M. McCuaig, surtout lorsque M. Whelan a prétendu qu'il était absurde de vouloir offrir le titre de citoyen d'Ottawa à lord Coleridge. M. McCuaig a demandé une rétractation, et comme celle-ci ne venait pas, le bouillant échevin s'est élané pour frapper M. Whelan. Cette échauffourée provoque

les cris de à l'ordre, police, je vais ajourner l'assemblée (dit le maire), nous allons vous mettre à votre place (disent MM. Germain et Chabot); devant cette explosion, M. McCuaig s'en retourna à son siège. Le conseil s'est ajourné à dix heures et un quart.

A TRAVERS OTTAWA

Vente des bancs — La vente des bancs à l'église Ste-Anne aura lieu demain.

—14 livres de sucre pour \$1 chez N. A. Savard.

Ecoles—Les écoles séparées s'ouvriront vers le six septembre prochain.

—Les pilules de noix longues du McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

De retour — Le chef de police Grant est arrivé de Toronto, ce matin.

—Sirop du Dr Goderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

Pour Algona — Deux cent cinquante journaliers sont partis pour Algona cette semaine.

—Avis aux hôteliers N; A. Savard recevra dans quelques jours 50,000 cigares qu'il vendra pour l'escompte.

Noyé — Un jeune garçon âgé de 12 ans nommé Locke, s'est noyé sur le canal Rideau, hier soir.

—M. Laurent Duhamel a toujours à son étal des saucisses, jambons fumés et volailles, etc., à bon marché.

Musique—Les membres du chœur Ste-Cécile ont réglé, hier soir, le programme de l'excursion de mardi prochain à Montebello.

—Pour toutes maladies menant à la consommation, faites usage du Baume d'Allen. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Feu dans les bois—Le feu est dans les bois en arrière de Templeton depuis quelques jours.

La rivière — Le niveau de l'eau sur la rivière Ottawa a baissé de neuf pieds et onze pouces depuis le premier de mai.

—Pour toutes maladies de gorge faites usage du Baume d'Allen. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Accident — Un jeune homme du nom de Delenelle a eu un doigt enlevé, hier, par une machine, à la manufacture de chaussures de M. Lee.

—Le Remède du Dr Sey est le remède le plus prompt et le plus sûr pour chasser un excès de bile, pour guérir la dyspepsie et toutes les affections du foie, de l'estomac et des intestins.

Déménagement — Le Rév. M. Croteau, curé de la paroisse St-Jean Baptiste, habite son presbytère à Primrose Hill, depuis quelques jours. Les travaux de maçonnerie de l'église seront terminés vers la fin de septembre.

Ancien système — Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Aujourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement, avec le meilleur tonique laxatif, les Amers Indigènes.

Sténographe — M. J. A. Cartier, de Montréal, fils de M. Jos. Cartier, du département de l'agriculture, Ottawa, vient d'être nommé sténographe officiel pour le district de Québec. Nos félicitations à notre jeune ami.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de saints, pèlerinages, visites de pasteurs et d'évêques; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnaires.

Adresse et cadeau—Les parents et amis de M. Joseph Durocher, demeurant sur le chemin de Montréal, lui ont présenté, hier soir, deux magnifiques cadeaux ainsi qu'une belle adresse à l'occasion de sa 39e

anniversaire de sa naissance. La musique de Ste. Anne dont M. Durocher est un des plus anciens membres, s'est rendue en uniforme à sa résidence. Les cadeaux représentaient une valeur de \$60, moitié par la musique de Ste. Anne, et moitié par les parents et amis. L'adresse a été lue par M. J. D. Gareau, tambour major et enluminée par M. Henri Roy du Dept des Travaux Publics.

Indice—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de Lotion Persienne, comme il lui faut sa boîte de poudre à dent.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

Accident fatal—Un accident déplorable est arrivé ces jours derniers sur le chemin de fer de Cleveland, Ohio, où trois personnes ont perdu la vie. M. Philip Bréard, ci-devant d'Ottawa et beau-frère de M. Leonard Desmarais cordonnier, rue Murray, est l'une des victimes; il était employé comme mécanicien sur le chemin de fer. On l'a inhumé à Cleveland, Ohio.

Grande foule—La foule d'étrangers qui visitent le restaurant Iroquois, en face de la gare Union, est tellement grande que le propriétaire, M. Gédéon Gratton, est obligé d'en appeler aux autorités pour maintenir l'ordre et empêcher les étrangers de s'emparer de ses bonnes liqueurs, vins et spiritueux. La Lager Beer est toujours la même. M. John Paré est toujours là pour satisfaire les gourmets.

—Lisez ceci avec attention: Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habitement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement New York, No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habitement complet dans les derniers goûts pour la modique somme de \$10 seulement. Chacun est invité à examiner les marchandises; accueil bienveillant de la part du patron et des employés.

—On recommande aux personnes prises de phthisie de camper dans les bois résineux. Le Rév. D. Murray, dans son livre sur les Adirondacks mentionne une cure merveilleuse de ce genre. Il est impossible à tous ceux qui souffrent des poumons d'aller camper dans les bois, cela ne leur est même plus nécessaire depuis que le SIROP DE GOMME D'PINETTE ROUGE DE GRAY offre sous une forme agréable toute la vertu des bois résineux. C'est un remède d'un prix inestimable dans les cas de rhume, toux, maux de gorge, etc. En vente chez tous les pharmaciens. Prix 25 et 50cts la bouteille.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Martha Shea, trouvée ivre sur la rue Cumberland, hier soir, est condamnée à \$2 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

Un individu accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, est renvoyé à lundi prochain.

Marguerite Carrière, accusée de tenir une maison de prostitution; cause remise à mardi prochain.

Margaret Laird une habitée d'une maison de prostitution, est renvoyée en prison jusqu'à mardi.

Alex. McGibney, obstruant la voie publique, est acquitté.

Mary Garvin, accusée de garder un chien sans licence, est condamnée à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Maggie Boyce, même offense, même pénalité.

Un épicier de la basse-ville, pour vente de boisson en quantité moindre que trois demiars, est condamné à \$30 d'amende et les frais.

On Demande

UNE INSTITUTRICE pour enseigner l'anglais et le français. S'adresser à Rev. J. E. EMERY, Mattawan, 25-7-83.

COLLEGE D'OTTAWA.

Dirigé par les RR. PP. Oulats.

La rentrée des élèves est fixée au 5 Septembre.

Les nouveaux élèves qui désirent entrer comme externes doivent se présenter le

MARDI, 4 SEPTEMBRE,

(De 9 a.m. à Midi, et de 2 à 6 p.m.)

L'Examen d'admission aura lieu le

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

(A 9 heures a.m.)

FRAIS D'ENSEIGNEMENT

PAR TERME DE 5 MOIS.

Cours classique.....\$15 00
Cours commercial..... 10 00
Cours préparatoire..... 7 50
Pour plus amples informations, consulter le Prospectus qui sera renvoyé sur demande.

LIBRAIRIE FRANCAISE D'OTTAWA.

Je soussigné prends la liberté d'annoncer à MM. les Instituteurs et Institutrices, que je puis leur fournir tous les livres d'écoles en Français et en Anglais, ainsi que les autres articles requis pour les classes, tel que PAPIER, PLUMES, ENCRE, CRAYONS, ARDOISES, etc. Une visite est sollicitée.

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE,

No. 445, Rue Sussex

1er Sept. 1882

ête de la Confédération.

Ceux qui désirent louer des effets pour ce jour à l'entrepôt de meubles VARIETY HALL, voudront bien donner leurs commandes le plus tôt possible. Je puis fournir des couteaux, des fourchettes et des cuillères, de la vaisselle, des verres, des poêles, des chaises, des tables, et aussi tables pliantes et chaises de camp pour les pique-niques. La VARIETY HALL sera ouverte jusqu'à deux heures de l'après-midi lundi, le jour de la fête de la confédération!

532 ET 534, RUE SUSSEX,

J. BOYDEN,

Ottawa, 7 décembre 1882.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxmons. A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

1883

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du Dr GODERRE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis.

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE; Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

1883

Pilules de Noix Longues Composées,

De MCGALE Recouvertes en sucre.

Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpéur du foie, maux de tête, in di gés tions, étourdissements et de toutes les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

1883

Oscar McDonell,

ÉPICIER ET MARCHAND DE VINS

101, Rue RIDEAU,

OTTAWA.

20 février 1883

JOS. SENECAI.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

265 et 261

RUE DALHOUSIE,

OTTAWA,

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

UN REFRIGÉRATEUR BREVETÉ conserve les corps avec succès pour une période indéfinie. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. On peut s'adresser chez M. Senécai la nuit comme le jour.

AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour hippodrome" seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, 29 AOUT, pour le déplacement des bâtiments et le nivellement d'un hippodrome d'un demi mille, sur le parc "Dominion". Les plans et spécification peuvent être vus au bureau de l'ingénieur, Hôtel-de-ville. La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES,

Ingénieur de la cité.

Bureau de l'ingénieur de la cité, Ottawa, 20 août 1883.

DE SOCIÉTÉ

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

Le nom de Léon Labonté, Hôtelier de la rue d'aujourd'hui par le nom de Léon Labonté et des comptes doivent être réglés.

